

*Extrait de :*

# NATIONS UNIES ANNUAIRE JURIDIQUE

1977

Troisième partie. Décisions judiciaires relatives à des questions concernant  
l'Organisation des Nations Unies et les organisations intergouvernementales qui lui  
sont reliées

Chapitre VII. Décisions et avis consultatifs de tribunaux internationaux



Copyright (c) Nations Unies

## TABLE DES MATIÈRES (suite)

Pages

entre les actes à considérer comme liés au service aux fins du Règlement et du Statut du personnel et les actes accomplis par les fonctionnaires en leur qualité officielle au sens de la Convention sur les privilèges et immunités des Nations Unies .....	266
--	-----

### B. — AVIS JURIDIQUES DES SECRÉTARIATS D'ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES RELIÉES À L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

1. Organisation internationale du Travail	
a) Mémoires ayant trait à l'interprétation de conventions internationales du travail .....	268
b) Préavis de retrait devant être donné, conformément au paragraphe 5 de l'article premier de la Constitution de l'Organisation internationale du Travail, par tout Etat membre ayant l'intention de se retirer de l'Organisation — Question de savoir s'il est légalement possible de proroger ce préavis .....	268
2. Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture	
Procédures ouvertes aux Etats pour établir, sur le plan international, leur consentement à être liés par un traité — Pratique généralement suivie à l'UNESCO en ce qui concerne les conventions adoptées par la Conférence générale ou par des conférences internationales convoquées sous les auspices de l'UNESCO .....	270

### Troisième partie. — Décisions judiciaires relatives à des questions concernant l'Organisation des Nations Unies et les organisations intergouvernementales qui lui sont reliées

#### CHAPITRE VII. — DÉCISIONS ET AVIS CONSULTATIFS DE TRIBUNAUX INTERNATIONAUX ... 275

#### CHAPITRE VIII. — DÉCISIONS DE TRIBUNAUX NATIONAUX

1. <i>Autriche</i>	
Cour suprême statuant en matière civile et criminelle	
Affaire Karl Katary : arrêt du 3 mars 1977	
Fonctionnaire de l'AIEA jouissant de l'immunité diplomatique, engageant une procédure selon la loi autrichienne pour obtenir la garde de son enfant mineur — Contre-requête formée par la mère de l'enfant — Impossibilité de signifier la décision du tribunal de première instance au père de l'enfant et, en conséquence, désignation d'un curateur par le tribunal — Article 32 de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques .....	276
2. <i>Etats-Unis d'Amérique</i>	
United States District Court — District de Columbia	
a) Dupree Associates, Inc. contre l'Organisation des Etats américains et le Secrétariat général de l'Organisation des Etats américains : décision du 31 mai 1977	

## **Chapitre VII**

### **DÉCISIONS ET AVIS CONSULTATIFS DE TRIBUNAUX INTERNATIONAUX**

Les tribunaux internationaux ne semblent pas avoir émis en 1977 de décision ni d'avis consultatif sur des questions concernant l'Organisation des Nations Unies et les organisations intergouvernementales qui lui sont reliées.

---